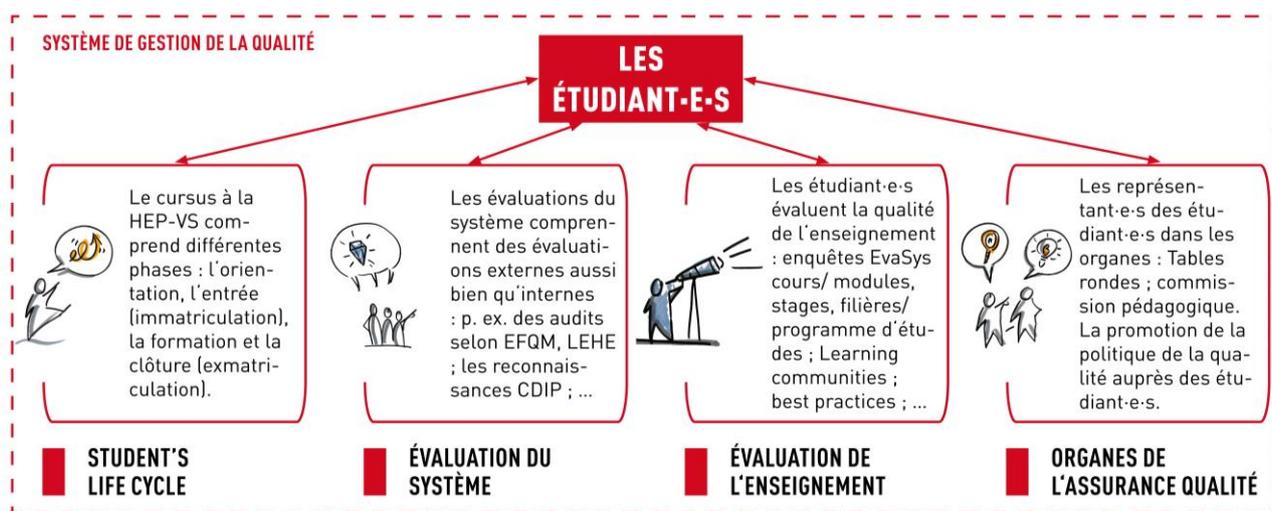


## Assurance de la qualité des études et de l'enseignement

La HEP-VS attache une grande importance à la participation des étudiant-es dans les processus d'assurance qualité de l'institution. Les étudiant-es jouent un rôle central dans l'évaluation de l'enseignement. Ici, les retours des étudiant-s permettent une amélioration continue. En outre, les étudiant-es sont représenté-es dans divers organes du système d'assurance qualité (QSS) et ils/elles sont directement ou indirectement impliqué-s dans les différents processus par l'intermédiaire de leurs délégué-es.

L'illustration suivante montre le rôle des étudiant-es dans l'assurance qualité au sein de la HEP-VS. En partant du constat que les étudiant-es entrent en contact avec l'assurance qualité à différents moments et de différentes manières durant leur parcours, on peut identifier quatre "points de contact" qui décrivent leur implication : 1) le cycle de vie de l'étudiant-e ; 2) l'évaluation du système ; 3) l'évaluation de l'enseignement ; 4) les organes d'assurance qualité.



Octobre 2020

Figure 1 - Rôle des étudiant-es dans l'assurance qualité

1) Le "cycle de vie étudiant-e" décrit le parcours de formation en tant qu'étudiant-e à la HEP-VS. Il se caractérise par différentes phases : il y a tout d'abord la phase d'orientation et de candidature. Elle est suivie de la phase d'entrée en formation puis de la phase de progression de la formation. Cette dernière est suivie de l'obtention du diplôme et de la sortie de la HEP-VS. Dans toutes ces phases, les étudiant-es entrent en contact avec le système d'assurance qualité, par exemple dans le cadre d'une enquête d'entrée, mais aussi dans des évaluations de fin de semestre sur les cours individuels ou le stage, ainsi qu'après la fin des études dans le cadre d'enquêtes sur les cours et d'éventuelles récoltes de données au moment de l'entrée sur le marché du travail.

2) Les évaluations du système constituent un deuxième domaine. Elles comprennent des considérations externes et internes à la HEP-VS. Celles-ci peuvent prendre la forme d'audits ou d'entretiens au cours desquels les étudiant-es fournissent des informations sur les différentes questions posées par les expert-es. C'est actuellement le cas dans le cadre de l'accréditation institutionnelle. Les étudiant-es entrent également en contact avec le système d'assurance qualité dans d'autres procédures telles que la reconnaissance CDIP ou les procédures EFQM.

3) Le troisième domaine défini est l'évaluation de l'enseignement. Ici, les étudiant-es évaluent la qualité de l'enseignement, par exemple dans les enquêtes d'évaluation des cours ou des stages. D'autres possibilités d'évaluation de l'enseignement sont les réunions dans les communautés d'apprentissage et l'échange de bonnes pratiques, etc. La communication et la fermeture des boucles de qualité sont au cœur de cette démarche. Cela signifie que les résultats de l'enquête font l'objet d'un examen critique par les personnes responsables (chargé-es d'enseignement, commission des stages, ...). Le cas échéant, des mesures d'amélioration sont prévues et mises en œuvre. Les étudiant-es doivent toujours être informé-es à ce sujet par les personnes responsables.

4) Le quatrième domaine comprend la participation active des étudiant-es dans divers organes qui servent l'assurance qualité de la HEP-VS. La liste suivante n'est pas exhaustive : tables rondes, commission pédagogique, réunions avec la direction HEP-VS, réunions avec les responsables de formation, réunions à des projets spécifiques, etc. Certains projets permettent la participation et l'implication de tous les étudiant-es et, dans d'autres cas, les étudiant-es sont représenté-es par leurs délégué-es. Dans ces derniers cas, il est essentiel que l'information retourne aux étudiant-es par l'intermédiaire des délégué-es.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Unité de développement de la qualité

Responsable domaine évaluations de la qualité

Corinna Bumann-Pacozzi

[corinna.bumann@phvs.ch](mailto:corinna.bumann@phvs.ch)